

DEI/CSO/07-185

Montpellier, le 7 novembre 2007

Le directeur de l'Agence

à

Mesdames et messieurs les secrétaires  
généraux d'établissements d'enseignement  
supérieur

Affaire suivie par :  
Christian Soulé, Responsable du Pôle Paie  
Tél. : 04 99 77 30 80 email : [christian.soule@amue.fr](mailto:christian.soule@amue.fr)

**Objet : Point de situation du projet Astre**

Madame, monsieur le secrétaire général,

Ce courrier a pour objectif de faire un point sur le chantier Astre : les actions réalisées, les actions en cours et à venir.

Une nouvelle version de Astre a été mise à disposition en juin 2007 ; elle prend en compte une évolution technologique de l'éditeur Oracle. Déjà en production dans 32 établissements, cette version doit être installée avant la fin de l'année. A ce jour, 41 sites ont communiqué leur date d'implantation. Aussi, pour les quelques sites qui ne l'auraient pas déjà fait, nous vous remercions de nous informer de la date d'installation afin que mes équipes puissent vous assister au mieux.

Une version corrective (V2.1.50) a été diffusée le 19 octobre. Elle apporte la correction de différents dysfonctionnements notamment autour des éditions. Son implantation est un préalable à l'installation des mises à jour ultérieures.

Pour ce qui concerne l'interface avec Harpège, après échanges avec les deux sites tests, un mode de fonctionnement satisfaisant a été trouvé et l'Agence a décidé de sa diffusion le 26 octobre, les fonctionnalités disponibles offrant une amélioration des actes de gestion quotidiens. Il est important de souligner deux points :

- une organisation du travail en mode « gestion intégrée » où une synergie importante entre les services de GRH et de Paie, permettra d'exploiter tout le potentiel d'un tel outil ;
- la qualité des données manipulées : un travail préalable de mise en phase des données de GRH (Harpège) et de Paie (Astre) peut être, selon les établissements, un pré-requis indispensable.

Au sujet du chantier « Paramétrage » : l'Agence a diffusé le 4 octobre 2007 des outils permettant aux établissements d'analyser leur paramétrage Astre au regard d'un référentiel de paramétrage de paye d'université. Cette première étape du chantier permet à chaque établissement de faire le contrôle de son paramétrage, de le modifier le cas échéant ou d'informer l'Agence d'écarts non expliqués afin d'initier des actions correctives adéquates. Parallèlement, un guide du paramétrage est en cours de rédaction, une première version partielle a été diffusée le 30 octobre 2007.

.../...



Enfin, l'Agence poursuit ses activités de mise au point de l'interface Astre Sifac et de recette des versions transmises par l'éditeur GFI : version évolutive (suppression d'un agent, refonte du rappel automatique, nouvelle présentation du livre de rémunération), version DADSU 2007. Pour ce dernier chantier, le calendrier annoncé par GFI prévoit une mise à disposition à l'Agence, fin novembre – début décembre. Comme les deux années précédentes, l'Agence prévoit de développer et diffuser des outils de pré-contrôle de la DADSU (avant fin novembre 2007) et de post-contrôle de la DADSU (début janvier 2008). Ces outils ont pour but d'aider les établissements à traiter leurs données.

L'ensemble de l'équipe de l'Agence reste à votre disposition pour répondre à toute question que vous souhaiteriez lui soumettre.

Recevez, madame, monsieur le secrétaire général, mes sincères salutations.

Jacques BERNARD

**Copie :**

Madame, Monsieur, le correspondant Astre